

Rapport d'activité 2021/2022

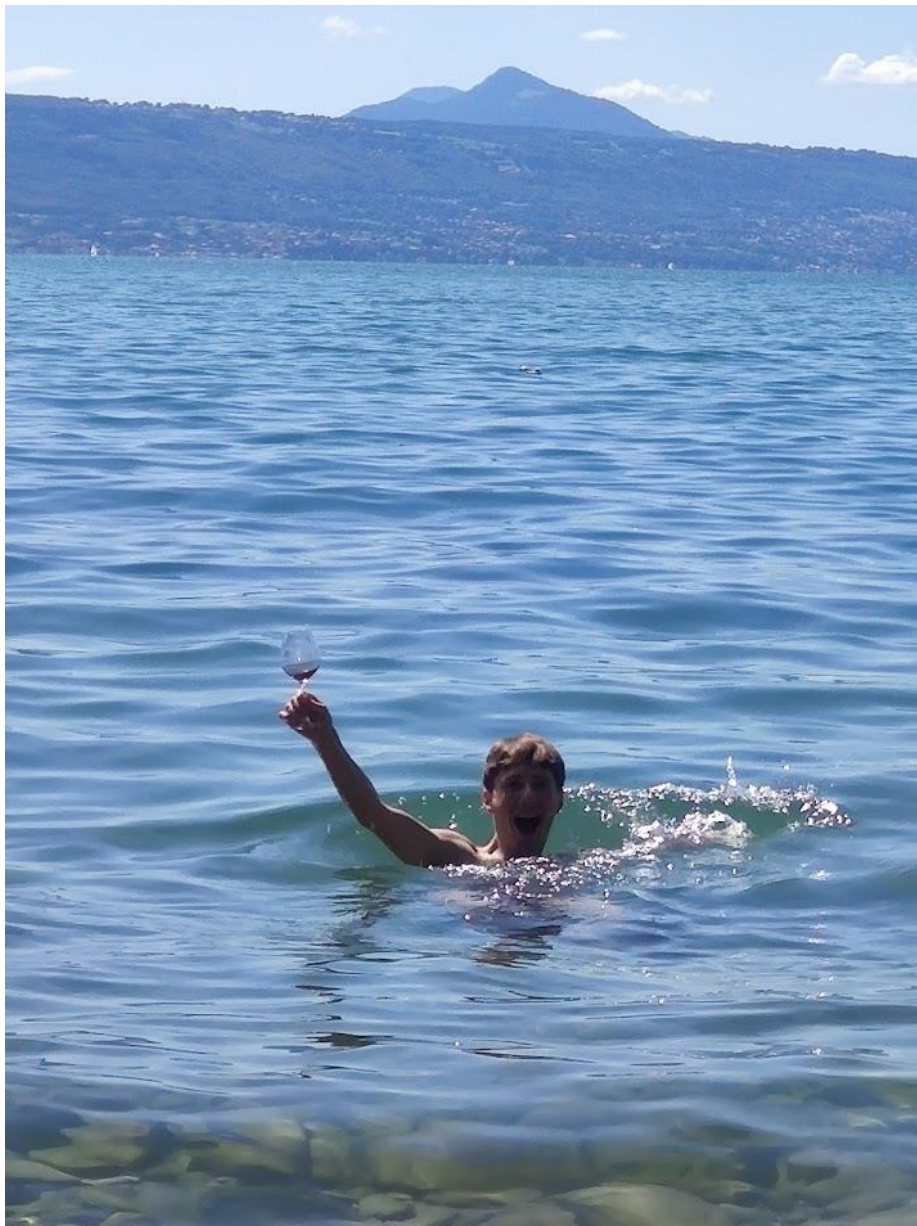


Table des matières

1	MESSAGE DU PRÉSIDENT	1
2	PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2021/2022	3
3	RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021/2022	4
3.1	Administration et secrétariat de VITISWISS	4
3.2	Séance avec les secrétariats régionaux	4
3.3	Initiatives populaires	4
3.4	Groupe de travail Filets - Actualisation de la fiche « Filets dans le vignoble »	5
3.5	Assemblée des délégués 2021	5
3.6	Cépages résistants	5
3.7	Epuration des eaux	5
3.8	Prix innovation 2022	6
3.9	Activités au sein de la branche	6
3.9.1	Point de situation sur les dossiers politiques traités	6
3.9.2	Swiss Wine Promotion SA	6
3.9.3	Forum vitivinicole suisse	6
3.9.4	Règlement VITISWISS relatif à l'octroi du label VINATURA® DEVELOPPEMENT DURABLE	8
4	RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE VITICOLE (CTV) – CHRISTIAN LINDER	8
4.1	Membres	8
4.2	Activités de la CTV	8
4.2.1	PER 2022, prérequis et module VITICOLE 2023	8
4.2.2	Projet « Vin suisse durable »	9
4.2.3	Projet IFT	9
4.2.4	Résidus et programmes de traitement	9
5	RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE OENO (CT OENO) – FABIENNE PYTHON	10
6	RAPPORT DE LA COMMISSION MARKETING – FABIENNE PYTHON	10
7	LABEL VINATURA ET CERTIFICATS VITISWISS	11
7.1	Caves labellisées VINATURA en 2021 (par région puis par lieu)	13
8	COMPTES 2021 ET BUDGET 2021	14
8.1	Bilan	14
8.2	Compte de profits et pertes 2021 et budget 2021	15
8.3	Commentaires sur les comptes	16
8.4	Rapport de révision des comptes 2021	17
9	PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2022/2023	18

10	STRUCTURE.....	19
10.1	Comité	19
10.2	Commission technique viticole (CTV).....	19
10.3	Commission technique œnologie (CTO).....	19
10.4	Commission marketing.....	20
10.5	Commission de gestion	20
10.6	Sections	20

1 Message du président

A l'heure où j'écris ce message la guerre en Ukraine fait rage.

L'assemblée des délégués 2021 n'a pas pu avoir lieu en présentiel en raison du Covid, celle de 2020 s'est déroulée le 13 mars, 2 jours avant un confinement radical. Le 18 mai 2022 nous aurions dû siéger au Tessin mais du fait de l'agenda politique du président de la Fédération suisse des vignerons, et des travaux viticoles conséquents à cette période, 2 jours au Tessin auraient été problématiques.

Nous sortons de 2 ans de pandémie de Covid 19 qui n'est pas tout à fait derrière nous. De plus, la reprise économique est fragilisée par l'inflation qui se rappelle à nos souvenirs : augmentation du prix des intrants et du pétrole.

De nos jours, l'agriculture se trouve sous les feux des projecteurs avec de nombreuses critiques notamment dans le cadre des initiatives phyto extrêmes "Pour une eau potable et une alimentation saine" et "Pour une Suisse sans pesticide de synthèse" que nous avons combattues activement. Heureusement le "double non" l'a emporté dans les urnes. Toutefois un fossé s'est creusé entre les campagnes et les villes qui les ont acceptées. Il est important que la communication s'intensifie. Nous avons eu la chance de pouvoir compter sur l'Union suisse des paysans dans la campagne de lutte contre les initiatives. Il est primordial de continuer à nous engager à soutenir l'usp dans ses actions, même si celles-ci ne sont pas directement liées à notre production. J'ai pu constater que le monde agricole était plus soudé que le monde viticole. Comme je l'ai toujours dit, même en ayant des modes de production différents, nous sommes d'abord des producteurs de raisins et de vins suisses.

Beaucoup oublient que notre branche est sous pression et doit faire face à de nombreux défis. L'année 2021 a surtout été marquée par le gèle, la grêle, les maladies et une pléthore de vin jusqu'au mois de juin dans les caves. Mais la nature a fait son travail et le marché présente actuellement un recul de volume et des prix ayant repris une certaine cohérence. Le sentiment d'avoir une viticulture à deux vitesses domine toujours.

Les conditions météorologiques de l'an passé ont démontré que la reconversion Bio, Demeter n'est pas si simple et la situation rencontrée au Sri Lanka en est également la preuve. En effet, les produits de synthèse et le glyphosate ont été interdits début 2021 et réintroduits en août 2021 en raison de la diminution de la production, de la nécessité d'exporter, de la garantie de l'approvisionnement et du manque à gagner.

Même si les produits BIO augmentent chaque année, un tassement s'est profilé sur le marché de la viande et du poisson. De plus, ces produits sont davantage consommés par les gens ayant un pouvoir d'achat plus élevé, ce qui ne représente de loin pas la majorité de la population.

Nous avons tous des parts de marché différentes, d'où l'importance de ne pas opposer nos systèmes de productions mais au contraire d'en faire un atout. Il est très important que nous suivions plusieurs stratégies de durabilité qui se côtoient à travers une saine concurrence. Ainsi il faut veiller à travailler main dans la main pour trouver une complémentarité qui permette de maintenir une production suffisante et de qualité, tout en réduisant au minimum l'impact sur l'environnement.

Fin 2021 une grande plateforme a vu le jour avec beaucoup d'intervenants. A l'initiative de l'OFAG et de la branche, une vision nationale de durabilité de nos raisins et de nos vins suisses est en train d'être créée. VITISWISS, tout comme l'IVVS et la FSV y participent activement.

Je suis persuadé que nous pouvons faire face aux défis si nous allons dans le sens de la collaboration avec l'ensemble des acteurs de la branche. Il s'agit de partager les expériences menées dans les styles de production afin de trouver des solutions ensemble. Cependant nous avons également besoin du soutien de la population.

Je remercie infiniment Christian Linder, président de la CT viticole, pour le travail accompli au sein de plusieurs groupes de travail, Hélène Noirjean et Fabienne Python Fatio, les membres du comité et des commissions pour leur travail tout au long de l'année.

Je remercie également le président de la Fédération suisse des vignerons, Frédéric Borloz, avec qui j'ai énormément de plaisir à travailler.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Keller', written in a cursive style.

Boris Keller
Président de VITISWISS

2 Programme d'activité 2021/2022

- Actualisation du système de développement durable
- Actualisation des PER
- Meilleure synergie entre les régions sur la gestion du label et de son contrôle et mise en valeur du label VINATURA DD
- Améliorer la visibilité du système du développement durable auprès des principaux acteurs (distribution, producteurs, cavistes)
- Evaluation et réductions des résidus de produits phytosanitaires par des mesures vitivinicoles ou autres
- Mise en œuvre de mesures et de leurs suivis concernant le plan d'action des produits phytosanitaires
- Défendre le système du développement durable de VITISWISS face aux initiatives
- Réflexions sur l'évolution de la production intégrée et durable : réflexion sur l'avenir de VITISWISS
- Favoriser les contacts avec les autres systèmes de production
- Suivi des relations avec toutes les organisations de la branche (OFAG, SWP, etc.)
- Recherche de partenaires financiers

3 Rapport d'activité 2021/2022

3.1 Administration et secrétariat de VITISWISS

VITISWISS a depuis 2020 un siège permanent au sein du comité de la FSV et est ainsi activement impliquée dans les prises de positions et discussions du comité. Le président de VITISWISS y siège.

Le secrétariat de VITISWISS est organisé en binôme selon la convention de mandat signée en 2011. Fabienne Python Fatio gère le secrétariat et Hélène Noirjean gère la direction de VITISWISS depuis 1er avril 2020 suite au départ à la retraite de Chantal Aeby Pürro.

Hélène Noirjean a participé aux séances de comité de VITISWISS et a de plus informé sur les dossiers traités dans le cadre de la FSV.

La directrice assure la représentation, la promotion et la défense des intérêts de VITISWISS. Elle a soigné et intensifié les contacts avec notamment les responsables de l'Union suisse des paysans. Par ailleurs, elle a aussi collaboré au sein de divers groupes de travail. La secrétaire quant à elle s'est notamment occupée de la saisie des plans de traitement pour la plate-forme d'analyses de résidus dans les vins. Hélène Noirjean s'est rendue à l'assemblée générale de Vitival. Le président, la directrice et la secrétaire ont pris part à l'assemblée générale de Swiss Wine Promotion et aux séances du groupe de travail du Forum vitivinicole.

Le comité s'est réuni 4 fois en présentiel et 2 fois en visioconférence. De plus, il a rencontré au mois d'août les secrétaires régionaux ainsi que les membres de la commission technique viticole et ceux de la commission technique œnologie dans le cadre de la traditionnelle séance conjointe.

Les discussions menées cette année au sein du comité de VITISWISS se sont axées notamment sur la perspective du label VINATURA, de la mise en place d'une vision nationale de développement durable en vitiviniculture, sur les initiatives populaires phyto passées en votation le 13 juin 2021 et sur une coopération étroite et intense avec Birdlife et les organisations de la protection des animaux dans le dossier des filets dans les vignes.

Certains sujets traités dans le cadre de son comité sont développés ci-après.

3.2 Séance avec les secrétariats régionaux

Les secrétaires des sections et les membres du comité de VITISWISS se sont réunis au mois d'août. Cette rencontre annuelle a pour but de prendre connaissance des sujets qui sont traités au sein des organisations régionales.

Les membres du comité et les secrétaires des organisations ont mené des réflexions sur la place et la reconnaissance sur le marché des cépages résistants et sur la campagne de promotion. Il a aussi été question de classement des AOC au niveau national.

Les secrétaires régionaux ont signalé que les directives relatives aux places de lavage sont difficiles à mettre en place et ne sont pas gérables. L'impact écologique a également été mis en cause. Ils souhaitent que ces directives soient adaptées.

Les sections, par le biais des secrétaires régionaux, se sont engagés à intensifier leur collaboration afin de renforcer les synergies.

3.3 Initiatives populaires

En 2021, VITISWISS a conclu un contrat de partenariat ponctuel avec la Communauté d'intérêts (CI Protection des plantes. Celle-ci s'est engagé activement contre les initiatives populaires extrêmes "Pour une eau potable et une alimentation saine" et "Pour une Suisse sans pesticide de synthèse".

Ainsi, VITISWISS a mobilisé ses membres dans la lutte contre les deux initiatives et a diffusé le matériel de campagne élaboré par CI Protection des plantes aux cercles qui lui semblait appropriés.

3.4 Groupe de travail Filets - Actualisation de la fiche « Filets dans le vignoble »

L'ancienne fiche 404 d'Agroscope a été adaptée en collaboration avec le FiBL, Agridea et diverses ONG de protection des animaux. Le nouveau document met l'accent sur l'usage des filets latéraux partout où cela est possible et rappelle les droits et devoirs en matière de protection du vignoble. VITISWISS s'est également proposée de prendre le rôle de portail pour les particuliers qui souhaiteraient annoncer des poses incorrectes ou des captures d'oiseaux dans des installations mal posées. Le secrétariat relaie ensuite ces informations auprès des instances cantonales responsables du suivi. Cette manière de procéder devrait permettre d'obtenir un suivi statistique des cas et d'identifier les secteurs à problèmes récurrents et d'intervenir de manière plus ciblée le cas échéant. D'une manière générale, les discussions au sein du groupe de travail filets sont constructives, mais la profession doit rester proactive dans ce domaine tout en faisant preuve de pragmatisme, un travail d'équilibriste parfois délicat.

3.5 Assemblée des délégués 2021

En raison de la situation sanitaire due au Covid-19 et les restrictions qui y étaient liées, il n'a malheureusement pas été possible de tenir l'assemblée des délégués comme prévu en présentiel au Tessin. Par conséquent, le comité a décidé de faire usage de la possibilité d'organiser l'assemblée générale par écrit conformément à l'ordonnance 3 COVID-19 édictée par la Confédération. Les documents pour le vote par écrit ont été envoyés aux délégués par l'intermédiaire des sections par voie postale. La forme écrite équivaut à une signature qualifiée. 40 délégués sur 57 ont renvoyé leur bulletin de vote.

Les propositions de modifications du module viticole ont été approuvées à une large majorité, deux abstentions. Ces nouveautés sont entrées en vigueur en 2022 à l'exception de celle relative aux SPB pour laquelle des problèmes de compréhension ont été rencontrés au moment de l'actualisation du catalogue des exigences pour 2022.

Les délégués à l'assemblée des délégués 2020 ont souhaité une formulation d'un prérequis qui soit moins contraignante. Ainsi la proposition de modification du module par le comité aux délégués 2021 a été approuvée à une large majorité, une voix contre et trois abstentions. Toutefois, suite à la demande de précision de deux délégués, la formulation finale se présente ainsi « privilégier l'utilisation du froid naturel pour les stabilisations ».

Au chapitre des finances, les délégués ont approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice 2020 qui se sont soldés par un bénéfice de CHF 1'836.66 porté en augmentation du capital propre, ainsi que le bilan au 31 décembre 2020. Ils ont également adopté le rapport d'activité 2020/2021.

3.6 Cépages résistants

Un membre d'une section a interpellé le comité de VITISWISS sur la problématique des cépages mis sur le marché. Cette mise sur le marché doit pouvoir passer par la filière de matériel standard et pas uniquement par la filière de certification. Le comité de VITISWISS a ainsi soutenu la démarche de la Fédération des pépiniéristes viticulteurs suisses (FPVS) de produire toutes les nouvelles obtentions d'Agroscope. Tous les autres cépages restent disponibles dans la filière standard. Cette manière de faire permet de garantir l'authenticité et la pureté variétale du matériel et l'absence de virose grave.

3.7 Epuration des eaux

Frédéric Blanc, Jürg Bachofner et Boris Keller ont participé aux séances concernant l'impact des vendanges sur les STEP initiées par le service de l'environnement de Sion.

Il a été question de valoriser les effluents vinicoles riches en matières organiques comme biomasse et de diminuer la consommation d'eau dans les caves.

La « directive sur l'état de la technique sur la gestion et le prétraitement des effluents vinicoles » à l'intention des vigneron et encaveurs est actuellement en phase d'actualisation et la publication d'un document y

relatif est prévue pour le mois de décembre 2022 au plus tard. Un premier aide-mémoire a été diffusé en 2021. Un second sera rédigé en 2023 et mis en consultation.

3.8 Prix innovation 2022

VITISWISS, représentée par son président, Boris Keller, fait partie des membres du jury composé de professionnels et d'experts dans les domaines viti-vinicoles, arboricole, marketing et digital, qui attribue une récompense à des entreprises qui proposent des produits et projets innovants dans les secteurs présentés au salon d'Agrovina.

3.9 Activités au sein de la branche

3.9.1 Point de situation sur les dossiers politiques traités

De part l'adhésion de VITISWISS en tant que membre permanent du comité de la FSV, le président de VITISWISS a pu se prononcer sur les sujets abordés dans le cadre des séances de comité de la FSV.

- Mesures et soutien à la vitiviniculture dans le contexte COVID-19
- Réserve climatique
- Contingents d'importation
- Initiatives populaires phytosanitaires
- Viticulture suisse durable
- Fonds du marché suisse des vins
- Fondsuise : mildiou
- Contrôle des caves
- Réglementation pour l'importation en douane : franchise quantitative
- Délai de replantation des surfaces viticoles
- Autres consultations
 - Train d'ordonnances agricoles 2021
 - Mise à jour des Annexes 7 et 8 de l'Accord agricole CH-UE
 - Train d'ordonnances Initiative parlementaire 19.475 « Réduire le risque de l'utilisation de pesticides »
 - Révision de la loi sur l'aménagement du territoire (2e étape)

Le rapport d'activité 2021 de la FSV aborde ces thématiques en détail.

3.9.2 Swiss Wine Promotion SA

L'ensemble des activités de promotion est piloté par Swiss Wine Promotion SA. Un rapport annuel est disponible à partir de mi-juin 2022 sur www.swisswine.ch.

3.9.3 Forum vitivinicole suisse

La gestion des sols en viticulture sans herbicides de synthèse était le thème choisi pour le Forum vitivinicole de novembre 2021. Le rendez-vous a dû être repoussé d'une année en raison de la crise sanitaire en lien avec le COVID-19.

Ci-après, l'article publié le 19 novembre dans le journal Agri sur le sujet.

L'enherbement temporaire ou permanent de l'interrang permet de réduire, voire de supprimer le recours à des herbicides. Sous le rang, la problématique est plus délicate.

La gestion des sols en viticulture sans herbicides de synthèse était le thème choisi pour le Forum vitivinicole de novembre 2020. La crise sanitaire a forcé les organisateurs à repousser le rendez-vous d'une année. Le forum a finalement eu lieu ce 16 novembre à Berne sur le même thème. Dans la perspective des votations sur les initiatives phytos du 13 juin 2021, Agri avait toutefois décidé de développer le sujet en février avec une partie des intervenants prévus dans le cadre de ce forum (lire l'Agri du 19 février 2021 en page 3). Voici quelques rappels ou compléments.

Les herbicides ont simplifié la gestion des vignes et permis de généraliser des itinéraires techniques. Renoncer à ce moyen implique au contraire de réfléchir au niveau de la parcelle et de prendre en compte l'ensemble des facteurs pédoclimatiques qui l'influencent. Les avantages et les risques de l'enherbement sont connus, nous n'y reviendrons pas.

Dans l'interrang, les enherbements temporaires ont fait l'objet d'un intérêt croissant ces derniers temps. Leurs avantages résident notamment dans la possibilité de réduire les risques de concurrence avec la vigne du fait qu'ils sont détruits ou réduits au printemps et de permettre, après cette destruction, la création d'un mulch qui remplit diverses fonctions utiles au sol et à la vigne. La fauche ou le passage d'un rouleau seront privilégiés pour réduire cette végétation. Le broyage puis l'enfouissement n'ont guère de sens car ils laissent le sol nu. Le recours à des herbicides naturels (défanage) n'est pas forcément une solution de remplacement des herbicides classiques. Ils ont de gros points faibles, notamment leur faible efficacité et leur coût élevé.

Le vigneron peut opter pour un enherbement naturel (couvert permanent) ou le semis d'un mélange de différentes variétés. La deuxième option permettra une meilleure maîtrise du type de couvert végétal, y compris sur les talus.

Plantes allélopathiques

La recherche a fait de gros efforts pour sélectionner des plantes allélopathiques permettant de couvrir le sol sans concurrencer la vigne, grâce à des espèces peu prolifiques, aux propriétés allélopathiques régulières qui "dissuadent" les autres plantes de s'installer. Les recherches effectuées dans le cadre du projet NoGlyphos ont permis d'élaborer un mélange efficace. Le prix est toutefois encore élevé. Dans les vignobles en terrasse, il faut disposer de machines de semis suffisamment compactes et les solutions maison sont souvent la règle.

Dans la gestion de ces surfaces avec couvert végétal permanent, les recherches ont mis en avant comme pratiques favorables le renouvellement tous les 3 à 4 ans, pas plus de 2 à 3 tontes par année et le recours à des machines légères. Ici aussi la fauche et le rouleau sont à privilégier. La date de la fauche joue également un rôle important dans la gestion de l'herbe en influençant notamment certaines espèces au détriment d'autres.

Un travail du sol appuyé (bêchage, hersage) en revanche va déstructurer ce dernier, diminuer sa fertilité et augmenter le risque d'érosion. En conditions trop humides, ces pratiques ont tendance à tasser les sols.

Sous le rang, outre un enherbement maîtrisé, les fabricants proposent toute une palette de solutions. Les outils sans effacement, simples, rapides, efficaces, peu coûteux et moins lourds, sont à privilégier. Il s'agira d'éviter autant que possible les risques de blessures aux ceps. Les désherbages thermiques, électrique, avec de l'eau à haute pression sont des solutions avec de lourds inconvénients ou des effets encore inconnus.

D'autres leviers sont à l'étude pour favoriser l'enherbement, comme les essais dans le canton de Vaud sur des porte-greffes exotiques plus résistants à la sécheresse (lire l'*Agri* du 13 août 2021 en page 21).

Il reste évidemment à mesurer les effets sur la qualité des raisins et des vins. Les analyses se poursuivent à Agroscope. A noter l'importance du système racinaire du cep dans les premiers centimètres du sol pour la disponibilité des éléments minéraux, ceux-ci étant déterminants pour la qualité et la typicité des vins.

Des mesures coûteuses

L'autre grande question qui a animé les discussions à la fin du forum concerne les coûts de ces mesures. Sur vignes en terrasses non mécanisables, les charges sont dissuasives, sauf à vendre ses bouteilles à des prix dépassant de loin ce que le consommateur est prêt à payer. Selon une estimation d'Agriidea, l'enherbement de l'interligne avec herbicide sous le cavaillon coûte presque le double dans un vignoble avec mécanisation

légère que dans un vignoble mécanisé au tracteur. Les vigneron·nes qui se lancent dans ces itinéraires se renseigneront sur les contributions fédérales et cantonales.

Quant aux recherches et essais, ils se poursuivent au sein de divers programmes réunissant plusieurs institutions telles qu'Agroscope, le FiBL, l'Hepia à Genève et les services cantonaux. »

Cette rencontre annuelle permet de favoriser le transfert de connaissance entre les personnes ou organisations actives dans la recherche et la vulgarisation vitivinicole et de renforcer les attentes des professionnels et les activités de recherches et de vulgarisation. La prochaine rencontre se tiendra le 29 novembre 2022.

3.9.4 Règlement VITISWISS relatif à l'octroi du label VINATURA® DEVELOPPEMENT DURABLE

Le comité a décidé de supprimer les dégustations qui sont considérées pour certains vigneron·nes comme un frein administratif, ainsi que l'analyse du SO₂ qui nécessite absolument une analyse sur du vin mis en bouteille et que les organisations régionales n'ont aucun moyen de contrôle.

L'obligation de faire analyser au moins un vin sur la plate-forme d'analyse des résidus de produits phytosanitaires a été intégrée dans le règlement.

4 Rapport de la commission technique viticole (CTV) – Christian Linder

4.1 Membres

En 2021, la CTV a accueilli Christophe Ormond, ancien président de la Commission technique œnologique. La CTV compte donc officiellement 16 membres, représentant des cantons, d'Agroscope et du monde enseignant (voir liste des membres chapitre 10.2).

4.2 Activités de la CTV

En 2021, la CTV s'est réunie le 3 mars en séance virtuelle et le 24 août en séance plénière à Berne (séance conjointe avec le Comité et la CT Œnologie). En raison de la pandémie, les activités de la CT se sont plutôt déroulées en groupes de travail restreints et majoritairement par échanges de courriels.

4.2.1 PER 2022, prérequis et module VITICOLE 2023

Pour 2022, deux modifications ont été apportées au document PER et ont été avalisées par l'OFAG. La première adaptation concerne une précision concernant la fumure phosphorique et les apports d'amendements organiques. Cette modification autorise ainsi les apports de matière organique dans les parcelles faiblement pourvues, même si les analyses montrent que la norme P est atteinte.

La seconde modification porte sur la suppression dans les chapitres « Pratiques de l'enherbement » et « Herbicides » de la dérogation au principe de la couverture du sol 1 rang sur 2 dans les zones très sèches (en moyenne moins de 700 mm de précipitations par année).

À noter encore que, suite à une demande de l'OFAG, la CT n'est pas entrée en matière sur l'interdiction de certains types de machines pour l'incorporation superficielle de la matière organique dans les SVBN.

De plus, la CT propose de ne plus autoriser dans le cadre du certificat VITISWISS 2023, les produits phytosanitaires qui ont une distance de sécurité par rapport aux cours d'eau de 100 m. Cette mesure concrètement, revient à ne plus autoriser la matière active fenpropidine (Astor) dans le cadre du certificat.

Au niveau des prérequis et du module viticole, aucune nouvelle proposition n'est soumise au vote pour l'AG 2022.

4.2.2 Projet « Vin suisse durable »

Un atelier « Vin suisse durable » a été organisé le 27 août 2021 à Berne. Il a réuni de nombreux acteurs de la branche viticole suisse et porteurs de projets liés à la durabilité en viticulture. Cet atelier a montré qu'il y avait une volonté commune d'aller de l'avant sur un projet national de viticulture suisse durable. Il est rapidement apparu comme central que celui reste sous l'égide de la branche vitivinicole suisse (FSV, IVVS et VITISWISS). Un groupe de travail, sous la présidence de Christian Linder, a été créé. Les travaux ont mené à la création d'une esquisse de projet, avalisée par les comités de l'IVVS, FSV et VITISWISS, et déposée auprès de l'OFAG dans le but de bénéficier d'un soutien de l'OFAG pour projet OQADUQ. Hélène Noirjean assure le lien entre le groupe de travail, les porteurs du projet et l'administration fédérale.

Ce projet, dont la première phase, dite « esquisse », a été déposée en 2022, est partie du constat que le label VINATURA offrait beaucoup de bonnes approches, mais que le catalogue des exigences était difficile à communiquer. Si les PER constituent la base, une nouvelle norme devrait clairement se situer à un niveau supérieur tout en pouvant être mise en œuvre avec un effort raisonnable. Il est donc primordial que ces nouvelles exigences soient aisément communicables et compréhensibles. Dans ce but, le catalogue des exigences devra être clairement structuré et contrôlable et couvrir tant la viticulture que la cave. Les travaux préliminaires des projets existants ou en cours (VITISWISS, IP-Suisse, Viticulture verte, ViSo, Vitis Aequitas...), qui visent tous plus ou moins le même objectif doivent pouvoir être intégrés dans la nouvelle norme nationale. Ce nouveau catalogue durable national devra être testé dans les régions et par des exploitations pilotes dans toute la Suisse. Il est important que les grandes maisons participent à sa mise en œuvre pour assurer son succès et sa diffusion.

Si l'esquisse est approuvée, l'OFAG accordera un montant de CHF 20'000.- pour la rédaction du projet proprement dit. Les porteurs de projet sont tenus de fournir 50% des contributions en prestations. La rédaction du projet est prévue courant 2022 avec le soutien d'AGRIDEA et son dépôt à l'OFAG intervenir d'ici la fin de l'année. La phase opérationnelle pourrait ainsi débuter en 2023 pour une durée de 3 ans, l'OFAG soutenant financièrement 50% du projet.

Ce projet d'importance, porté par la branche est une chance de pouvoir faire reconnaître les efforts de la vitiviniculture en matière de durabilité au niveau national à travers une communication simple et efficace. Il pourrait conduire à des changements importants pour le label VINATURA, suivant les options souhaitées par la branche : développement d'une norme de production ou développement d'un nouveau label. Affaire à suivre !

4.2.3 Projet IFT

La firme Vocabale est prête à examiner la faisabilité du projet IFT (Indice de fréquence des traitements) dans le cadre d'Agrométéo. Des contacts ont été pris avec les responsables d'Agroscope Reckenholz en charge du monitoring national de l'usage des produits phytosanitaires. Il conviendrait effectivement de connaître les besoins de cette dernière plateforme pour pouvoir permettre un échange de données et alimenter ainsi la base de données nationale faible en informations pour la viticulture. Toutefois les objectifs du module IFT projeté par Vitiswiss et du monitoring de Reckenholz sont assez différents et difficiles à faire coïncider. En particulier le monitoring s'attache à décrire la situation réelle de l'usage des produits phytosanitaires, ce qu'un module libre d'accès et anonyme ne peut garantir. Une fois ce contact pris, le projet pourra se développer si le financement interne à Agroscope est libéré.

4.2.4 Résidus et programmes de traitement

La totalité des résultats 2021 n'est pas encore disponible à l'heure de la rédaction de ce rapport. Cependant, des bilans et résultats partiels ont été présentés dans le cadre des séances Vitiplus, Vitval, Fach- und Praxistag Rebbau à Wülflingen (Strickhof ZH) et PI 3 Lacs. Une fois l'ensemble des analyses à disposition, une synthèse

des principaux résultats fera l'objet d'une publication dans la Revue agronomique suisse et divers journaux professionnels.

5 Rapport de la commission technique oeno (CT Oeno) – Fabienne Python

Le poste de président n'a été que brièvement occupé. En effet, Dorian Pajik, a mis ses connaissances professionnelles à disposition de la commission, or compte tenu de nouvelles obligations professionnelles sur le Domaine qui l'emploie il a dû renoncer à son mandat de président de la CT oeno de VITISWISS.

Le 24 août il a présidé la séance de la CT oeno de l'année 2021. Pour ce faire, il s'est penché attentivement sur le dossier et a dressé les constatations suivantes :

- le manque de fréquentation des membres aux séances de la CT
- les fondements et les bases lacunaires
- une mission, une vision, un fil rouge manquant
- les exigences (énergie, épuration) dans le cahier des charges cave correspondent aux normes légales
- les propositions allant au-delà des normes légales ont été refusées (compteur d'eau, so2 par exemple)

Les membres de la commission technique Oeno, en dépit du manque d'un président, sont chargés

- d'établir un document succinct et précis sur les méthodes durables envisageables en cave
- d'aborder les résidus dans les vins
- de réévaluer la liste de produits utilisables pour les nettoyages en cave (toxicité, environnement,...)
- d'aborder la question des effluents vinicoles (lies, bourbes, techniques de cave, gestion de l'eau)
- d'établir un comparatif pour le cahier de charge en cave pour le label Vinatura (So2, empreinte carbone, litre eau utilisée...). Comparer IP / Vinatura / Bio Bourgeon / Demeter.

Au moment de la rédaction de ce rapport, le poste de président est encore vacant. Fabio Montalbano, caviste de la cave de Zürich, Fabien Coucet de la maison Chaillot Bouchons SA, maître caviste et conseiller technique et Neher Patrick de la maison Rutishauser-DiVino SA, responsable de caves et oenologue ont intégré la commission. La liste des membres figure à la fin du rapport d'activité.

VITISWISS a approché l'USOE afin d'étudier une éventuelle fusion des deux commission techniques oeno, proposition que l'USOE a déclinée. Toutefois, une complémentarité quant aux domaines de compétences permet d'envisager une collaboration plus avancée qu'aujourd'hui. Une collaboration reposant sur les savoir-faire respectifs a été envisagée : les questions « durabilité cave » continuent d'être développées par VITISWISS tandis que celles relatives au parcours technique du vin sont prises en charge par l'USOE.

6 Rapport de la commission marketing – Fabienne Python

La possibilité a été donnée aux exploitations labellisées VINATURA, de profiter d'une visibilité gratuite lors de DIVINUM. En raison de la situation sanitaire liée au Covid-19, cette manifestation a eu lieu non pas au printemps, mais du 18 au 29 novembre. Seule une cave a manifesté son intérêt.

7 Label VINATURA et certificats VITISWISS

	<i>BDW</i>	<i>Vitiplus</i>	<i>IVVG</i>	<i>VITIVAL</i>	<i>FEDERVITI</i>	<i>Pi-3 Lacs</i>	<i>Total labels (en litres)</i>
2010	144'707	1'076'539	74'287	718'624	127'804	469'895	2'611'855
2011	44'220	488'552	63'665	441'376	0	92'272	1'130'085
2012	156'316	451'055	31'740	532'121	6'900	255'979	1'434'103
2013	105'530	575'492	30'476	622'619	6'355	92'225	1'432'697
2014	0	431'293	21'490	614'450	19'550	71'151	1'157'934
2015	0	194'550	24'995	612'408	4'470	120'000	956'423
2016	0	247'011	0	525'516	11'070	120'000	903'597
2017	0	121'687	0	604'482	6'875	120'000	853'044
2018	0	240'583	0	445'705	7'700	120'000	813'988
2019	0	240'014	0	442'107	4'100	168'000	854'221
2020	0	210'340	0	398'361	10'457	122'208	741'366
2021	0	140'918	0	87'129	5'000	144'120	377'167

De nombreux vigneronns et viticulteurs gèrent leurs parcelles de manière très soignée et tiennent compte d'aspects durables. Ils fournissent d'importants efforts pour respecter l'environnement. Ces engagements ne sont actuellement pas ou du moins mal communiqués au public, ni étiquetés sur la bouteille, bien qu'il existe sur le marché une demande de vins produits de manière durable.

VITISWISS souhaite poursuivre son rôle de locomotive d'une production viticole durable en pilotant divers projets d'envergure, notamment sur les résidus et la réduction d'utilisation des intrants et sur le projet « Vin suisse durable » VSD.

	Année	BDW	VITIPLUS	IVVG	VITIVAL	FEDERVITI	PI 3 Lacs	Total
Nombre de certificats viticoles	2014	0	340	4	192	6	27	569
	2015	0	354	1	189	6	24	574
	2016	0	322	0	155	4	18	499
	2017	0	319	0	109	4	17	449
	2018	0	288	0	120	6	14	428
	2019	0	284	0	148	6	14	452
	2020	0	287	0	130	5	14	436
	2021	0	231	0	114	2	14	361
Nombre de certificats cave	2014	0	76	1	50	4	7	138
	2015	0	86	1	48	3	6	144
	2016	0	86	0	51	4	6	147
	2017	0	65	0	36	4	5	110
	2018	0	65	0	44	4	5	118
	2019	0	60	0	39	4	5	108
	2020	0	59	0	34	5	6	104
	2021	0	47	0	28	2	6	83
Nombre d'exploitations VINATURA	2014	0	14	1	18	4	2	39
	2015	0	12	1	18	3	1	35
	2016	0	13	0	17	4	1	35
	2017	0	7	0	16	4	1	28
	2018	0	12	0	15	2	1	30
	2019	0	12	0	16	2	2	32
	2020	0	13	0	16	2	2	33
	2021	0	11	0	11	1	2	25

7.1 Caves labellisées VINATURA en 2021 (par région puis par lieu)

Par son label VINATURA, VITISWISS vise à promouvoir les vins suisses de qualité produits dans le respect de l'environnement et en conformité avec les principes d'une vitiviniculture durable.

Les exploitations listées ci-dessous s'engagent dans une démarche de développement durable. Leurs stratégies ont pour ambition de mener le vignoble dans les meilleures conditions environnementales et sociétales possible. Sur tous leurs champs d'actions, de la vigne au verre, elles ont à cœur de mettre l'homme et l'environnement au centre de leurs projets.

	Région	Nom du domaine	Nom	Prénom	Lieu
	Pi 3 Lacs		Brunner	Olivier	Bevaix
	Pi 3 Lacs		Keller	Boris	Vaumarcus
	TI		Haldemann	Stefano	Minusio
	VD		Emery	Alain	Aigle
	VD	Domaine de Verex	Widmer	Florian	Allaman
	VD	La Fornelette	Meylan	Sébastien	Bougy-Villars
	VD	Domaine de Corbière	Parmelin	Philippe	Bursins
	VD	Domaine de Goumandaz	Bourgeois	Didier	Corcelles- Concise
	VD	Parfum de Vigne	Steiner	Jean-Jacques	Dully
	VD	Domaine des Racettes	Mandry	Pierre	Essert-sous- Champvent
	VD	Domaine de Beau-Soleil	Durand	Thierry	Mont-sur- Rolle
	VD	Domaine La Combaz	Blum	Emile	Ollon
	VD	Ville de Vevey	Guignard	Manouk	Vevey
	VD		Blanc	Frédéric	Yvorne
Nouveau	VS	Christophe et Sylvain Dorsaz			Fully
	VS		Gillioz	Marie-Bernard	Grimisuat
	VS	Vin d'Œuvre	Kellenberger	Isabella & Stéphane	Leuk Stadt
	VS	Domaines Chevaliers SA	Gfeller	Christian	Salgesch
	VS	Albert Mathier & Fils SA	Mathier	Amedee	Salgesch
	VS	Bourgeoisie de Sion	Ambord	Jean-Marc	Sion
	VS	Germanus Kellerei	Schmid	Urs	St-German
Nouveau	VS	Cave du Lac	Elia	Gabrieli	St-Léonard
	VS	Cave de la Pinède	Zen Ruffinen	Yves	Susten-Leuk
	VS	C.Varonier und Söhne AG	Varonier	Andy	Varen
	VS	Cave du Chevalier Bayard SA			Varen

8 Comptes 2021 et budget 2021

8.1 Bilan

	2021 Comptes	2020 Comptes
ACTIFS		
Actifs circulants		
Liquidités	90'849.63	91'902.98
Fonds "forum vitivinicole"	697.05	547.05
Raiffeisen co-financement	26'424.96	26'474.96
Créances envers des tiers sans PO	8'450.00	0.00
Débiteurs	19'391.15	50'496.15
Total actifs circulants	145'812.79	169'421.14
Actifs Immobilisés		
Matériel de location	1.00	1.00
Titre Swiss Wine Promotion SA	100.00	100.00
Installations	1.00	1.00
Total actifs immobilisés	102.00	102.00
Total Actifs	145'914.79	169'523.14
PASSIFS		
Capitaux étrangers		
Créanciers	48'561.40	62'219.65
Acomptes de clients	0.00	0.00
A rembourser au Fonds "forum vitivinicole"	0.00	200.00
Fonds "forum vitivinicole"	697.05	547.05
Provisions diverses	61'400.00	46'900.00
Provision pour communication	0.00	25'000.00
Passifs de régulation	0.00	0.00
Total capitaux étrangers	110'658.45	134'866.70
Capitaux propres		
Fortune	34'656.44	32'819.78
Résultat	599.90	1'836.66
Total capitaux propres	35'256.34	34'656.44
Total Passifs	145'914.79	169'523.14

8.2 Compte de profits et pertes 2021 et budget 2021

	2021 Budget	2021 Comptes
RECETTES		
Cotisations et subventions		
Cotisations sections	95'000.00	103'200.00
Pertes clients (années 2013-2015)	0.00	-1'720.00
Partenaires	1'000.00	1'217.00
Cofinancement OFAG	0.00	3'000.00
Total	96'000.00	105'697.00
Revenu annexe / vente de matériel		
Redevance label	11'000.00	9'550.00
Vente certificats VITISWISS	900.00	860.00
Divers	0.00	0.00
Total	11'900.00	10'410.00
Total Recettes	107'900.00	116'107.00
DEPENSES		
Prestations / Taxes / Cotisation		
AGRIDEA (fiches techniques)	-9'300.00	-9'262.20
Frais d'enregistrement de la marque	0.00	0.00
Cotisations (Agir, Agridea)	-2'750.00	-2'675.00
Total	-12'050.00	-11'937.20
Mandat secrétariat et comité		
Mandat FSV pour secrétariat	-70'000.00	-70'000.00
Partenariat avec la FSV	-15'000.00	-15'000.00
Défraiements et frais de comité	-12'000.00	-13'179.55
Assemblée des délégués	-3'000.00	0.00
Forum vitivinicole	0.00	-2'153.30
Frais divers	-1'000.00	-9'583.05
Dissolution de réserve	13'000.00	10'500.00
Total	-88'000.00	-99'415.90
Frais de bureau		
Matériel de bureau	-300.00	0.00
Photocopies	-500.00	-248.85
Revues, livres	-100.00	0.00
Frais de port	-600.00	-357.15
Frais de traduction	-1'500.00	-2'293.60
Réserve pour perte de surface	0.00	0.00
Frais divers	-500.00	0.00
Total	-3'500.00	-2'899.60

	2021 Budget	2021 Comptes
Publicité		
Site internet	-100.00	-46.50
Projets marketing	-1'000.00	0.00
Communication	-5'400.00	-5'385.00
Réserve "promotion / communication"	0.00	0.00
Total	-6'500.00	-5'431.50
Autres dépenses		
Frais bancaires	-100.00	-100.00
Total	-100.00	-100.00
Sous-total Dépenses	-110'150.00	-119'784.20
Sous-total Recettes	107'900.00	116'107.00
Résultat de l'exercice sans analyses de résidus	-2'250.00	-3'677.20
Analyses des résidus		
Analyses des résidus facturation		30'240.00
Frais d'analyse des résidus		-25'962.90
Résultats analyse des résidus		4'277.10
Total des dépenses avec analyses résidus	-110'150.00	-145'747.10
Total des recettes avec analyses résidus	107'900.00	146'347.00
Résultat total de l'exercice	-2'250.00	599.90

8.3 Commentaires sur les comptes

COMPTES DE PERTES ET PROFIT

RECETTES

Les recettes s'élèvent à CHF 146'347.00.

DÉPENSES

Les dépenses s'élèvent à CHF 145'747.10.

BILAN

Le montant au bilan est de CHF 145'914.79 et l'exercice 2021 se solde par un bénéfice de CHF 599.90. Le capital propre de l'association se monte au 1^{er} janvier 2022 à CHF 35'256.34.

8.4 Rapport de révision des comptes 2021

Révision de la comptabilité de VITISWISS pour l'exercice 2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

En exécution de son mandat, la commission de révision a procédé le 24 mars à la vérification de la comptabilité de l'exercice 2021 de VITISWISS.

Les contrôles ont porté sur :

- le bilan au 31 décembre 2021
- le compte d'exploitation 2021 qui se présente de la manière suivante :

○ Charges totales de l'exercice	CHF 156'247.10	
○ Produits totaux de l'exercice		CHF 156'847.00
○ Bénéfice sur l'exercice	CHF 599.90	
	<hr/>	
○ Totaux	CHF 156'847.00	CHF 156'847.00

Nous nous sommes assurés par sondage de l'existence des pièces justificatives. Les débiteurs sont soumis à un contrôle régulier. La commission de révision a le plaisir de constater l'excellente tenue des comptes et toutes les questions posées ont trouvé des réponses claires et précises. La commission de révision a également constaté que les factures ouvertes datant de plusieurs années ont été réglées. Elle remercie le secrétariat pour son travail.

L'exercice 2021 se solde donc par un bénéfice de CHF 599.90 que la commission de révision propose de porter en augmentation du capital propre. La fortune de VITISWISS s'élève à CHF 35'256.34.

Sous réserve de tout élément qui n'aurait pas été porté à la connaissance, la commission de révision recommande à l'assemblée des délégués d'approuver les comptes 2021, le bilan au 31 décembre 2021 et de donner décharge au comité, à la directrice, ainsi qu'à la commission de révision.

La commission de révision

Anthony Mottaz



Zacharie Pitteloud



9 Programme d'activité 2022/2023

- Actualisation du système de développement durable
- Actualisation des PER
- Meilleure synergie entre les régions sur la gestion du label et de son contrôle et mise en valeur du label VINATURA DD
- Améliorer la visibilité du système du développement durable auprès des principaux acteurs (distribution, producteurs, cavistes)
- Suivi du projet Vin suisse durable
- Avenir de VITISWISS
- Evaluation et réductions des résidus de produits phytosanitaires par des mesures vitivinicoles ou autres
- Mise en œuvre de mesures et de leurs suivis concernant le plan d'action des produits phytosanitaires
- Réflexions sur l'évolution de la production intégrée et durable : réflexion sur l'avenir de VITISWISS
- Favoriser les contacts avec les autres systèmes de production
- Suivi des relations avec toutes les organisations de la branche (OFAG, SWP, etc.)
- Recherche de partenaires financiers
- Réflexions sur les cépages résistants

10 Structure

10.1 Comité

Président	Keller Boris	PI 3 Lacs
Vice-président	Blanc Frédéric	Vitiplus
Directrice	Hélène Noirjean	
Membres	Anet Thierry Bachofner Jürg Caimi Nicola Kellenberger Stéphane	IVVG BDW Federviti Gruppo PI Ticino Vital
Invités permanents	Linder Christian Poste vacant	Prés. CT viticole, collaborateur Agroscope Prés. CT Œnologie

10.2 Commission technique viticole (CTV)

Président	Linder Christian	Collaborateur Agroscope, Changins
Membres	Battelli Riccardo Bernasconi Matteo Burdet Jean-Philippe Delabays Nicolas Droz Philippe Dubuis Pierre-Henri Favre Florian Favre Guillaume Genini Mauro Gölles Michael Ormond Christophe Rojard David Rösti Johannes Spring Jean-Laurent Viret Olivier Weingartner Urs	Servizio fitosanitario, Bellinzona Ufficio Consulenza Agricola, Bellinzona Changins, haute école de viticulture et oenologie Hepia, Jussy Agridea, Lausanne Agroscope, Changins Dpt environnement, transports, agriculture, Canton GE Office cantonal de la viticulture, Châteauneuf/Sion Service de l'agriculture, Châteauneuf/Sion Commissaire viticole, Strickhof Vigneron, Denens ProConseil Sàrl, Lausanne Station viticole neuchâteloise, Auvèrnier Agroscope, Changins DGAV, Morges Ebenrain-Zentrum für Landw., Natur u. Ernährung

10.3 Commission technique œnologie (CTO)

Président		Poste vacant
Membres	Anex Annabelle Bach Benoît Bourdin Gilles	Etat de Genève Changins, haute école viti. & œno. Agroscope
Nouveau	Coucet Fabien Dallemagne Nathalie Dothaux Yves Fournier Yannick	Maître caviste, conseiller technique Chaillot Bouchons SA, St-Prex Agridea, Lausanne Station viticole cantonale, Auvèrnier Ecole d'agriculture du Valais, Châteauneuf/Sion
Nouveau	Maffei Daniele	Ufficio Consulenza Agricola, Bellinzona
Nouveau	Montalbano Fabio Neher Patrick	Maître caviste, Cave de l'état de Zürich Rutishauser-DiVino SA, directeur de cave, oenologue

10.4 Commission marketing

Président	Bachofner Jürg	BDW
Membres	Anet Thierry Blanc Frédéric	IVVG Vitiplus

10.5 Commission de gestion

Vérificateurs	Pitteloud Zacharie (VitiVal) Anthony Mottaz (VitiPlus)
Suppléant	Erich Porchet (IVVG)

10.6 Sections

VITIVAL	Président Secrétaire	Kellenberger Stéphane, Leuk Stadt Etter Daniel, Conthey
VITIPLUS	Président Secrétaire	Blanc Frédéric, Yvorne Jaquerod Axel, Lausanne
IVVG	Président Secrétaire	Anet Thierry, IVVG Figuat Stéphanie, Meyrin
PI 3 Lacs	Président Secrétaire	Keller Boris, Vaumarcus Matthey Florence, Cernier
BDW	Président Secrétaire	Wiederkehr Martin, Wädenswil Bachofner Jürg, Wädenswil
Federviti, Gruppo PI Ticino	Président Secrétaire	Maddalena Giuliano, Cugnasco Pedretti Carolina, Agritico, Cresciano